

Paris, le 24 mai 1984

DIRECTION DU GAZ, DE L'ELECTRICITE
ET DU CHARBON

Service des Affaires Administratives
et Sociales

Décision ENN. 84.4

Le Directeur du Gaz, de l'Electricité
et du Charbon,

à

MM. les Préfets, Commissaires de la République
des régions

les Préfets, Commissaires de la République
des départements

Directions Régionales de l'Industrie
et de la Recherche

Directions Départementales de l'Equipement
(chargées du Contrôle des D.E.E.)

Objet : Application des dispositions du statut national du personnel
des industries électriques et gazières au personnel des entreprises
et exploitations exclues de la nationalisation ou non transférées.

La décision de MM. les Directeurs Généraux d'Electricité de
France et de Gaz de France, les circulaires et les notes de la Direction
du Personnel et des Relations Sociales, les circulaires de la Direction
des Affaires Générales, ci-dessous énumérées, ont été diffusées, dans les
conditions habituelles, auprès des entreprises électriques et gazières
exclues de la nationalisation ou non transférées.

- circulaire N 84.14 du 27 mars 1984
- circulaire N 84.15 du 27 mars 1984
- circulaire N 84.16 du 29 mars 1984
- circulaire N 84.19 du 20 avril 1984
- décision N 84.20 du 29 avril 1984
- note DP 36.32 du 5 avril 1984
- note DP 36.34 du 9 avril 1984
- note DP 32.60 du 17 avril 1984
- note DP 32.61 du 26 avril 1984
- barème du 12 avril 1984 d'indemnités de
déplacement.

.../...

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la décision, les circulaires et les notes susvisées sont applicables aux agents de entreprises et exploitations électriques et gazières qui sont soumises à l'application du statut national. Je vous prie de bien vouloir notifier la présente décision aux entreprises électriques et gazières non nationalisées qui relèvent de votre contrôle.

Pour Le Directeur du Gaz, de l'Electricité
et du Charbon,

par ordre,

A handwritten signature consisting of a long horizontal line with a diagonal stroke crossing it from the bottom left to the top right, followed by the letters "J Dur".